

**MESSAGE de Madame Rachida DATI,  
Garde des Sceaux, ministre de la justice**

**A l'occasion du 60<sup>ème</sup> Congrès de la  
Fédération nationale de l'Union des jeunes avocats**

Monsieur le Président de la Fédération nationale de l'Union des jeunes avocats,

Mesdames et Messieurs les avocats,

Votre soixantième congrès se tient au moment où je prends mes fonctions. Je ne peux être parmi vous mais tiens à vous adresser un premier message.

Notre justice a de nombreux défis à relever. La France a élu Nicolas SARKOZY, Président de la République, et lui a fait confiance pour moderniser notre pays et sa justice.

Le Président de la République m'a confié cette éminente mission. Je suis forte d'une grande ambition pour la justice de notre pays.

Je défendrai de toutes mes forces l'indépendance de la justice. C'est la condition de l'impartialité de l'Etat et du respect des valeurs qui fondent notre République. Je veux être le Garde des Sceaux qui redonnera aux Français confiance en la justice et qui les associera réellement à son exercice.

Cette confiance nécessite que soient rapidement mises en œuvre les mesures que le Président de la République a présentées aux Français et que ceux-ci attendent. Des premiers textes seront prochainement préparés notamment sur les peines planchers ou sur la justice pénale des mineurs.

Cette confiance nécessite qu'une écoute plus grande soit portée aux victimes, à leurs difficultés et à leurs problèmes.

Cette confiance nécessite également que soient donnés à la justice les moyens matériels et humains de son indépendance et de son bon fonctionnement. Cet effort doit également concerner les prisons dont la modernisation est plus que jamais nécessaire. Je me battraï avec vous pour que la justice bénéficie des crédits nécessaires à ces objectifs ambitieux.

Je veux dire aux avocats que vous êtes, l'attention que j'entends porter à votre profession. Magistrats, je sais la place cardinale qui est la votre dans la justice. Vous êtes au cœur de notre système judiciaire. Défenseur des libertés publiques et privées, vous êtes ceux qui nouent le lien indispensable entre le citoyen et la justice.

Le Président de la République a indiqué qu'il voulait réformer notre procédure pénale pour qu'après le drame d'Outreau, personne ne puisse être envoyé ou maintenu en prison sans une procédure renouvelée permettant la meilleure défense de ses droits. J'aurais à cœur d'engager cette réflexion en pleine concertation avec vos représentants.

Il ne peut y avoir de justice forte, efficace et respectée sans un rôle actif et central des avocats. Il en va bien sûr ainsi dans le champ pénal. Il en va de même dans les champs civil et commercial.

Je veux aussi vous dire combien je veux être attentive aux conditions d'exercice de votre profession. Il convient de poursuivre ensemble le travail de modernisation pour que l'avocat français puisse s'adapter aux mutations judiciaires et juridiques de notre temps.

Les enjeux sont nombreux et je sais que vous avez eu l'occasion, pendant votre congrès, de débattre de plusieurs d'entre eux : rapprochement avec les juristes d'entreprise, développement des

échanges numériques avec les juridictions, place de l'aide juridictionnelle, attractivité de la profession, extension des pouvoirs juridictionnels du bâtonnier, assurance de protection juridique, modernisation des structures d'exercice....

Sur chacune de ces questions, je veux être à votre écoute. Plus généralement, j'ai la ferme volonté d'engager la concertation avec vos représentants et notamment le Conseil national des barreaux. Ce dialogue est nécessaire pour percevoir les attentes de votre profession et les propositions qui sont les vôtres. Je m'attacherai donc à rencontrer au plus vite vos représentants.

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Je forme le vœux de relever les défis auxquels notre justice a à faire.  
J'y mettrai, avec vous, tout mon cœur et toute mon énergie.